



**VILLE  
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909  
**45209 AMILLY CEDEX**  
 Tél : 02.38.28.76.00  
 Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 SEANCE DU 24 MAI 2023**

**Objet :**

**Subventions aux coopératives scolaires  
 Classes de découverte – Ecole du Clos Vinot  
 élémentaire**

**Date de convocation**

**17 Mai 2023**

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 33  
 Présents : 29  
 Votants : 31**

**Pour Extrait Conforme,  
 Pour Le Maire,  
 Par délégation  
 Le fonctionnaire titulaire,  
 Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

045-214500043-20230524-DEL2023033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Publication : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Quatre Mai à 19 heures  
 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie  
 en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY  
 Gérard, Maire**

**ETAIENT PRESENTS :**

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,  
 Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,  
 M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU  
 Adjoint (e) s au Maire,**

**Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU, MM. FOURNEL,  
 ABRAHAM, Mmes FARNAULT, MOLINA-AUBERT, SAJET,  
 M. PATRIGEON, Mmes PENIN, HUTSEBAUT, FOUBET,  
 MM. DAUNAY, GABORET, Mme PLICHON, MM. BONCENS,  
 BEAULIER, Mme BONNARD, M. CHALENCON  
 Conseiller (e) s Municipaux,**

**Formant la majorité des Membres en exercice**

**ABSENTS EXCUSES :**

**M. ROLLION  
 M. SALL**

**Pouvoir à M. SZEWCZYK  
 Pouvoir à M. LAVIER**

**ABSENTS :**

**M. RAISONNIER  
 M. DESPLANCHES**

**Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 24 mai 2023

BM/N°2023/33

### **OBJET : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES - CLASSES DE DÉCOUVERTE – ÉCOLE DU CLOS VINOT ELEMENTAIRE**

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du Conseil Municipal du 07 décembre 2016, la Ville a décidé que son intervention dans l'organisation des « classes de découverte » appelées « sorties scolaires occasionnelles avec ou sans nuitée de catégories 2 et 3 » par les circulaires de l'Education Nationale, se limitera à une participation financière prélevée sur une enveloppe annuelle inscrite au budget primitif pour chaque école élémentaire et au vu d'un dossier de demande de subvention présentant le(s) projet(s) avec l'autorisation ou l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie.

Le projet suivant est présenté :

#### **ÉCOLE DU CLOS VINOT :**

- **Projet avec nuitée du 02 au 07 mai 2023 à St Jean de Monts (Vendée) – 2 classes de CM2 soit 48 élèves - 2 enseignants - Encadrants**
- **Thème du séjour « Char à voile et découverte du milieu maritime »**
- **Prestataire : Centre OUL**
- **Coût TOTAL : 449 € par enfant**
- **Financement : Participation du Conseil départemental 39 € par enfant – Participation des familles 180 € par enfant - Subvention communale sollicitée à hauteur de 11 040 €, soit 230 € par enfant.**

Le dossier a reçu un avis favorable de l'Inspection le 20 mars 2023.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 11.040 € sur le solde de 13.500 € de l'enveloppe budgétée de 15.000 €, au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur avis favorable de la Commission Éducation/Enfance réunie le 04 avril 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

Décide de verser pour l'année 2023 :

À la coopérative scolaire de l'école du CLOS VINOT élémentaire une subvention de 11.040 € pour le projet de classe de découverte décrit dans l'exposé.

DIT que les dépenses en résultant sont imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

**FAIT et DELIBERE** les jour, mois et an que dessus.